



Champs sur Marne, le 31 août 2012



Cedex – Distribution : Vigilance pour le respect des droits à congés annuels

Sans la moindre concertation et sans la moindre négociation, la direction de Champs-Courrier a décidé de modifier les règles des tours de congés. Dorénavant, les « Cedex » et la « Distri » sont regroupés pour le dépôt des congés d’hiver et printemps.

Localement, la CGT FAPT est intervenue auprès de la hiérarchie. Cette dernière a affirmé que cela ne modifiera en rien les tours de congés, les droits de priorité ainsi que le nombre de personnes pouvant déposer leurs congés sur une même période.

Alors si cela ne change rien, pourquoi changer ?

La CGT FAPT, localement comme au niveau départemental, invite l’ensemble du personnel à la plus grande vigilance et à refuser toute tentative de rognage de ses droits.

Pour la CGT FAPT, aucun agent (du cedex ou de la distribution) ne doit voir son droit à priorité bafoué au motif que des collègues de « l’autre » chantier auraient posé des congés sur la période voulue.

Il en est de même en ce qui concerne le nombre d’agent pouvant partir en congés sur la même période. Il est hors de question que des facteurs ou factrices se voient refuser leurs congés du fait que des agents du cedex auraient choisi les mêmes dates. Cela vaut aussi dans l’autre sens.

En cas de doute ou de tentative de « passage en force », contactez immédiatement vos représentants locaux qui, avec la CGT FAPT 77, mettront tout en œuvre pour que les droits de toutes et de tous soient respectés.

Fédération nationale des activités postales et de télécommunications CGT

Syndicat de Seine et Marne – BP 30 111 – 77382 Combs la Ville Cedex – Tél : 01 64 13 01 23 – Fax : 01 64 88 64 61

Courriel : cgtfapt77@orange.fr - Site : www.cgtfapt77.fr